

# Le commerce et la détérioration des termes de l'échange

**Auteur :** Fadilou Ndoye (politiste, LASPAD)

**Relecteur :** Ayrton Aubry (politiste, LASPAD)

**Date :** octobre 2025

**Résumé :** Les économies africaines, pour l'essentiel, restent fortement tributaires de l'activité primaire, avec principalement la fourniture de matières premières aux centres productifs mondiaux. Le Sénégal n'échappe pas à cette tendance. Celle-ci se reflète sur son commerce extérieur avec un solde commercial négatif. La question de la détérioration des termes de l'échange se pose dès lors avec acuité dans les relations commerciales du Sénégal. Les premiers correctifs pourraient cibler entre autres un soutien accru à l'intégration économique communautaire et continentale, la diversification à la fois des produits et des partenaires, une réforme suivant le contexte actuel du régime de traitement différencié au profit des Pays en Développement (PED).

## Introduction

Les États africains enregistrent jusqu'à aujourd'hui une tendance à la baisse dans leurs échanges commerciaux. Dans la foulée, le Sénégal voit sa balance commerciale enregistrer un solde négatif, même si une légère reprise des exportations est contestable épisodiquement du fait de l'exploitation des ressources naturelles.

Rien que pour la période juillet 2025, l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) fait état d'un volume d'exportations de 431 milliards de FCFA, en diminution de 16% alors que les importations se stabilisent à 635 milliards de FCFA, soit une hausse de l'ordre de 16 points. Ce qui conduit à l'établissement d'une balance commerciale générale jusqu'à cette période à hauteur de 203 milliards de FCFA. Les principaux produits à l'exportation du pays sont de nature brute et tournent autour du pétrole raffiné (88 milliards de FCFA), du pétrole brut (76 milliards de FCFA), des produits frais de mer (14 milliards de FCFA), de l'or non monétaire (75 milliards de FCFA), de l'acide phosphorique (23 milliards de FCFA). Les cinq premiers partenaires commerciaux du Sénégal à l'exportation qui englobent près de 60% du commerce extérieur du pays sont pratiquement tous extra-africains, exception faite du Mali, qui pointe à la première place, viennent les États-Unis, les Pays-Bas, la Suisse, l'Inde. À l'inverse, le Sénégal importe principalement des biens manufacturés ou transformés, constitués des autres produits pétroliers raffinés (131 milliards de FCFA), du pétrole brut (83 milliards de FCFA), des autres machines et appareils (60 milliards), des métaux communs (26 milliards de FCFA). Ses principaux clients à l'importation suivent la même tendance avec une domination extra-africaine tournant autour de la République Populaire de Chine, de la France, de la Russie, des Émirats Arabes Unis, du Nigéria.

Le Sénégal s'insère dans la catégorie dite des « pays pauvres en ressources naturelles », selon le Fonds Monétaire International dans ses perspectives économiques régionales pour la zone Afrique subsaharienne, en avril 2025. Suivant cette approche, le Sénégal est dès lors fortement vulnérable « *aux turbulences de la conjoncture mondiale, illustrées par la baisse de la demande extérieure, la faiblesse des cours des produits de base et le resserrement des conditions financières, avec une dégradation plus marquée des perspectives des exportateurs de produits de base et des pays commercialement plus exposés aux États-Unis* »<sup>1</sup>.

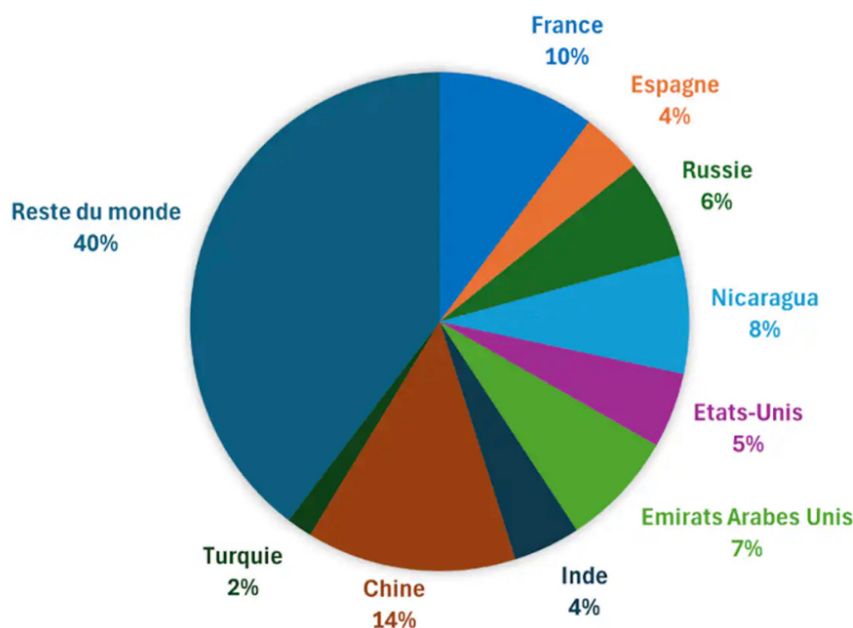
La volatilité des cours des matières premières, avec une fluctuation de plus en plus soutenue à la baisse des marchés financiers internationaux, loin du désidérata des producteurs locaux, constitue un lourd manque à gagner. En l'absence d'un tissu économique porté sur une variété de produits finis, de pointe, le commerce du Sénégal reste largement dominé par un domaine primaire pas assez étoffé. Le Président Senghor laissait entendre très tôt « *Les pays riches le sont de plus en plus tandis que les autres sont de plus en plus pauvres (...). Fossé grandissant entre le déficit des pays en voie de développement, dû essentiellement à la détérioration des termes de l'échange qui s'élève à 14 milliards de dollars, alors que dans le même temps, l'aide des pays développés s'élève à 13 milliards* »<sup>2</sup>.

## Données probantes et analyse

Le commerce extérieur du Sénégal se réalise en priorité avec des partenaires extra-africains. La place de débouchés, en l'absence de structures économiques transformatrices amplifie l'attrait de l'extérieur. La souscription par le Sénégal à un total de douze accords commerciaux ouvre le pays aux échanges<sup>3</sup>. Le dynamisme des marchés émergents avec des produits plus compétitifs et subventionnés leur donne plus de marge à l'international. Le problème du maillage par des infrastructures raccordées est également un handicap surtout dans les échanges intra-africains. Même s'il faut noter que la ZLECAF a été pensée pour atténuer cet état de fait<sup>4</sup>. Au Sénégal, l'informel continue en grande partie d'occuper l'essentiel des activités, jusqu'à hauteur de 90% des unités économiques<sup>5</sup>.

- <sup>1</sup> <https://www.imf.org/fr/Publications/REO/SSA/Issues/2025/04/25/regional-economic-outlook-for-sub-saharan-africa-april-2025>
- <sup>2</sup> Il prend appui sur les commentaires de sa belle-mère qui indexait la baisse du prix du litre d'huile d'arachide en même temps que la hausse des prix des machines à Dakar. SENGHOR Léopold Sedar, Interview à l'Association des journalistes français d'Outre-Mer, Le Soleil, 21 octobre 1976
- <sup>3</sup> Ministère de l'industrie et du Commerce, États généraux de l'industrie, du Commerce et des PME/PMI, Diagnostic stratégique, 17 octobre 2024, p.33
- <sup>4</sup> <https://www.uneca.org/fr/stories/antonio-pedro-de-la-cea-appelle-%C3%A0-des-investissements-dans-les-infrastructures-pour>
- <sup>5</sup> [https://www.google.com/url?sa=t&source=web&rct=j&opi=89978449&url=https://www.ilo.org/sites/default/files/wcmsp5/groups/public/%40ed\\_protect/%40protrav/%40travail/documents/publication/wcms\\_735752.pdf&ved=2ahUKewjyhZ2M6YeQAxXnV6QEHC-fHNBAQFnoECCYQAQ&usg=AOvVaw1G8GXBjoazdA0AHFZRTdVV](https://www.google.com/url?sa=t&source=web&rct=j&opi=89978449&url=https://www.ilo.org/sites/default/files/wcmsp5/groups/public/%40ed_protect/%40protrav/%40travail/documents/publication/wcms_735752.pdf&ved=2ahUKewjyhZ2M6YeQAxXnV6QEHC-fHNBAQFnoECCYQAQ&usg=AOvVaw1G8GXBjoazdA0AHFZRTdVV)

## PAYS EXPORTATEURS AU SENEGAL EN AVRIL 2025



Document 1 : Pays exportateurs au Sénégal en avril 2025

Source : AUBRY Ayrton, 16 juillet 2025, « La politique étrangère du tandem Faye-Sonko, rupture ou continuité ? », *The Conversation*<sup>6</sup>,

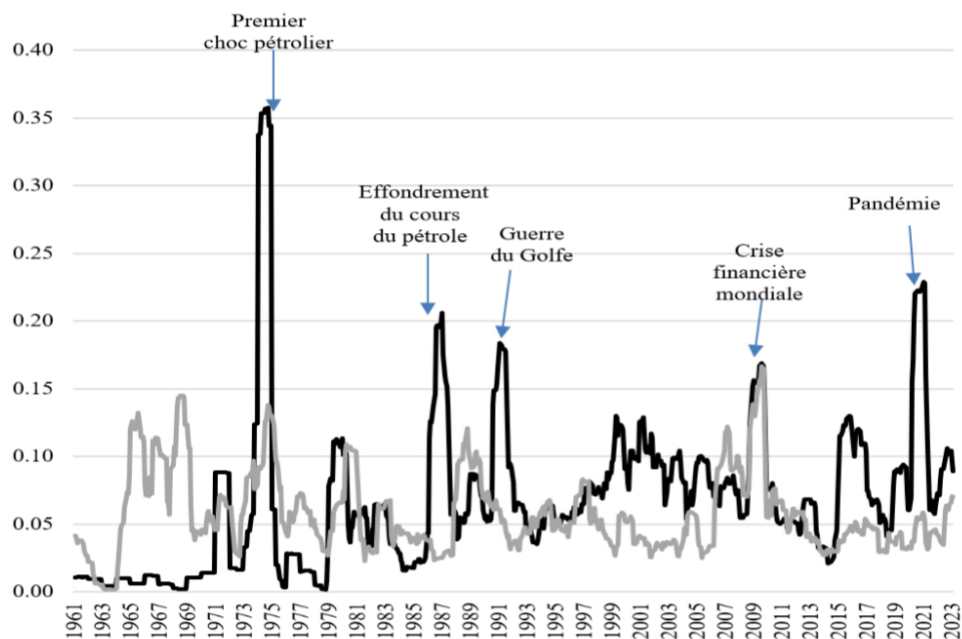
Cette forte dépendance à l'international demeure préjudiciable, d'autant que la quantité de biens échangés reste peu compétitive par rapport aux produits achetés. Le résultat est que le Sénégal doit acheter beaucoup plus que ce qu'il ne peut vendre. Un tel schéma est défavorable dans la mesure où il expose le pays à une vulnérabilité, surtout dans la logique de volatilité des produits. Le pétrole en est une parfaite illustration. La production locale, faible pour l'essentiel, est encore orientée vers l'international<sup>7</sup>. Un poste de dépense tel que l'énergie, se trouve perturbé avec un tarif passant de 71,27 FCFA à 91,84 FCFA pour le kWh<sup>8</sup>. Ce qui a un effet domino sur toute la chaîne comme l'inflation, en hausse de 0,8%, au mois de juin 2025<sup>9</sup>.

6 <https://theconversation.com/senegal-la-politique-etrangere-du-tandem-faye-sonko-rupture-ou-continuite-260718>

7 [https://www.sikafinance.com/marches/senegal-les-exportations-portees-par-le-petrole-atteignent-514-milliards-au-mois-de-juin\\_54451](https://www.sikafinance.com/marches/senegal-les-exportations-portees-par-le-petrole-atteignent-514-milliards-au-mois-de-juin_54451)

8 Pacte national pour l'énergie de la République du Sénégal, Mission 300 Africa Energy Summit, p.24. [https://www.pressafrik.com/Tarifs-de-l-electricite-le-Senegal-parmi-les-plus-chers-au-monde-deploire-Sonko\\_a290089.html](https://www.pressafrik.com/Tarifs-de-l-electricite-le-Senegal-parmi-les-plus-chers-au-monde-deploire-Sonko_a290089.html)

9 <https://www.ansd.sn/Indicateur/evolution-annuelle-de-lindice-harmonise-des-prix-la-consommation>



Document 2 : Volatilité des cours du pétrole et du cuivre

Source : CNUCED, Note du Secrétariat de la CNUCED, 31 juillet 2023

## Positions recommandées pour le sommet de la CNUCED 2025

**Élargir la logique d’alliances avec d’autres États intéressés dans des formats tels que l’OMC.** Les coalitions mises en place pourraient être beaucoup plus larges du côté géographique, et les produits ciblés seraient également beaucoup plus densifiés.

**Reprendre l’initiative des ministres de l’agriculture des États du G20, en 2011, consistant en une atténuation des spéculations boursières affectant les cours des matières premières avec une indexation étrangère aux producteurs des pays du Sud pour l’essentiel.** Ce qui tombe à son heure avec la présidence tournante de ce club informel assumée en 2025 par l’Afrique du Sud, qui pourrait l’incorporer sur sa feuille de route. Mais aussi, à un moment où l’Union africaine dispose désormais d’un siège au sein de ce club.

**Repenser la mise sur pied de fonds compensatoires ou stabilisateurs aussi bien aux plans interne qu’externe.** Dans le schéma sénégalais, des initiatives telles que le Fonds Souverain d’Investissements Stratégiques (FONSIS) et le Fonds de Garantie des Investissements Prioritaires (FONGIP) pourraient davantage être mobilisées notamment dans des prises de participation au travers d’entreprises prometteuses. Sur des modèles tirés du SYSMIN (Système de Stabilisation pour les Recettes d’Exportation Minières) et du STABEX (Fonds de Stabilisation des Recettes d’Exportation sur les Produits Agricoles), en vigueur dans le cadre des accords de Lomé, des fonds de péréquation être initiés dans un cadre ouest-africain.

**Agir sur le maintien en vigueur du droit au traitement différencié en faveur des Pays en Développement.** Les Systèmes de Préférence Généralisées (SPG) devraient prendre en compte la protection des industries locales dans une certaine mesure, favoriser l'éclosion de chaînes de valeurs pour ces États producteurs de matières premières.

**Réfléchir à un début de position commune sur le commerce.** Cela interviendrait en attendant l'attribution de compétences commerciales aux structures communautaires voire à celle continentale comme dans le modèle de l'Union européenne où c'est la Commission européenne qui se voit investie en matière de négociations commerciales.

**Œuvrer à l'infléchissement de conditions contraignantes.** Elles pourraient viser la foison des mesures douanières, encore en vogue, ces derniers temps, la règle d'origine très souvent lourde pour les producteurs locaux, les mesures non-tarifaires telles que celles phytosanitaires pour des pays avec des tissus productifs très faibles, pas capables de concurrencer l'international.